

Pré-qualification métiers de l'agroalimentaire

Objectifs de la formation

- Découverte des métiers liés au secteur de l'agroalimentaire.
- Acquisition de compétences professionnelles de base.
- Confirmation de l'orientation.



ORGANISATION DE LA FORMATION

📅 Période

Octobre à décembre 2021

🕒 Durée

378 h dont 98h en entreprise

📍 Lieu

CFPPA des Pyrénées Atlantiques,
Montardon + lieux de stage

👥 Nombre de places ouvertes

Minimum : 8
Maximum : 12

MODALITES D'INSCRIPTION

🎯 Public ciblé

Demandeurs d'emploi sans qualification ou en reconversion, inscrits dans une démarche de parcours visant une certification.

🎯 Niveau d'entrée et prérequis

Avoir au moins 18 ans

Aptitude physique à exercer dans les métiers de la production agro-alimentaire (horaires décalés, températures extrêmes...)

📄 Pièces administratives

- Se procurer une prescription auprès du Pôle Emploi, de la Mission Locale et de Cap Emploi
- Pour les salariés, nous contacter

🏦 Modalités financières

Prix selon parcours de formation, financement possible suivant votre statut

CONTACT

👤 Responsable de la formation

Emmanuelle ROUCHOU

📞 Contact

CFPPA des Pyrénées-Atlantiques
05.59.33.15.20

Cfppa.montardon@educagri.fr



CONTENU DE LA FORMATION

La formation se décline en plusieurs modules :

- Evaluation CléA
- Découverte de la filière
- Environnement technico-économique
- Hygiène et Sécurité en IAA
- HACCP et qualité en agroalimentaire
- Génie des procédés alimentaires
- Initiation à la conduite de ligne automatisée
- Savoirs de base
- Technique de Recherche d'Emploi
- Stages en entreprise

Les cours sont dispensés en français.

Les états de présence et l'exécution de la formation sont renseignés par demi-journée.

➤ Modalités pédagogiques

Cours théoriques, travaux pratiques, mise en situation, visites, stages en entreprise

➤ Moyens humains

Formateurs diplômés de l'Enseignement Supérieur Général ou Agricole.

➤ Modalités d'évaluation

Epreuves pratiques en situation professionnelle

Epreuves écrites

➤ Validation

En fin de formation, une attestation de présence et d'acquis seront délivrées à chaque stagiaire ayant participé au parcours de formation.

Vous trouverez toutes les informations légales relatives au CFPPA et notre offre de formation sur le site internet

